

S.M.A.G.V.31

N°2016 -1- 7		
Nombre de conseillers	L'an deux mille seize et le dix sept mars. Le Conseil syndical du Syndicat mixte pour l'Accueil des Gens du voyage en Haute-Garonne, dûment convoqué par M. le Président Jean-Marc Huyghe, s'est réuni dans la salle Lauragais de la Maison des Associations de la Mairie de Boulogne à 16h	
En exercice		62
Présents		6
Ayant participé au vote		11
Présents :	MM. Huyghe, Marin, Portes et Doisneau Mmes Oreste et Faivre	
Absents avec pouvoirs :	5 Mme Feyt a donné pouvoir à Mme Oreste M. Lepinay a donné pouvoir à M. Huyghe M. Alm a donné pouvoir à M. Doisneau Mme Daldosso a donné pouvoir à M. Portes M. Lazzarotto a donné pouvoir à M. Marin	
Date de la convocation	10 mars 2016 étant donné que le conseil n'a pas pu être ouvert le 10/03/2016 du fait de l'absence de quorum	

Objet : Création de poste à temps complet

Vu le Code Général des collectivités territoriales

Monsieur Le Président soumet aux membres du Conseil du Syndicat la délibération de création de postes à temps complet suivante :

- 1 poste adjoint technique territorial 1^{ème} classe,

Après avoir l'exposé de M le Président, les membres du Conseil du syndicat décident

ARRÊTE

Article 1 : Le Comité Syndical approuve la création à temps complet d'un poste adjoint technique territorial 1^{ème} classe,

Article 2 : D'inscrire au budget principal primitif 2016 du Syndicat, au chapitre 012, les crédits suffisants à la mise en œuvre de la présente délibération.

Article 3 : Le Conseil Syndical autorise Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à cet effet.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,**

- nombre de votants : 11
- pour : 11
- contre : 0
- abstention : 0



Le Président du Syndicat soussigné,

Certifie exécutoire le présent acte,

- Publié / Notifié le 18/03/2016
- Déposé à la Préfecture le 24/03/2016
- Labège, le 21/03/2016

maneio
Syndicat Mixte
Accueil des Gens du voyage
Haute Garonne